



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de l'intégration et de l'action sociale
Division insertion professionnelle

DSSI-OIAS, Rathausplatz 1, case postale, 3000 Berne 8

Rathausplatz 1
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 78 11
info.ais.gsi@be.ch
www.be.ch/dssi

Berne, le 23 novembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Le coup d'envoi de la quatrième édition du projet *2^e chance pour une 1^{re} formation* de la Fondation Stanley Thomas Johnson a été donné. Le but du projet est de permettre à des adultes motivés de suivre une **formation professionnelle** afin de mieux s'insérer sur le marché du travail. Le projet est aussi ouvert aux personnes désirant suivre une formation professionnelle supérieure. Les participantes et participants sont accompagnés dans la définition de leur objectif professionnel, soutenus lors de la recherche d'une place d'apprentissage et coachés durant leur formation. Inscrivez les personnes présentant le bon profil du

20 novembre 2023 au 31 décembre 2023

sur le site Internet du projet <https://www.2chance1formation.ch/fr> pour participer à la procédure de sélection. Nous vous invitons vivement à consulter cette page web pour obtenir de plus amples informations sur le projet.

Critères d'admission

- Être âgé-e de 25 ans ou plus
- Être domicilié-e dans le canton de Berne
- Être soit de nationalité suisse, soit de nationalité étrangère avec un permis de séjour C, B ou F (un livret N ou S ne suffit pas)
- Ne pas détenir de diplôme professionnel ou de maturité
- Ne pas disposer de moyens personnels suffisants pour financer soi-même une formation
- Ne pas percevoir de rente AI ou être en attente d'une mesure AI
- Avoir de bonnes connaissances orales et écrites du français ou de l'allemand (niveau B1)
- Justifier d'une expérience professionnelle en Suisse d'au moins trois à six mois
- Faire preuve de motivation, d'engagement et d'endurance

Financement

Les coûts du projet sont pris en charge par la Fondation Stanley Thomas Johnson, l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) et l'Office de l'enseignement secondaire du deuxième degré et de la formation professionnelle du canton de Berne.

Les dépenses supplémentaires, par exemple l'achat de livres scolaires ou les frais d'écolage, qui ne sont pas assumées par l'établissement de formation sont du ressort de l'aide sociale ou des personnes participantes. Le financement de cours de langue supplémentaires ainsi que l'indemnisation des frais de transport, des repas pris à l'extérieur et des autres frais annexes sont régis par les dispositions afférentes de l'aide sociale matérielle. Les personnes qui prennent part au projet doivent impérativement disposer d'un ordinateur portable. La garde de leurs enfants doit être assurée.

Procédure d'admission, marche à suivre et délais

Seules sont admises au projet les personnes qui sont déjà actives sur le marché primaire du travail (travailleuses et travailleurs pauvres ou *working poor*) ou celles qui font partie d'un programme d'insertion professionnelle mené par un partenaire de POIAS ou un partenaire régional qui les recommande pour participer au projet. En pareil cas, **le partenaire doit remettre un (bref) compte rendu.**

Information : la cinquième et sixième éditions du projet sont d'ores et déjà en cours de préparation pour 2024 et 2025.

En cas de question sur le projet et les conditions d'admission, veuillez vous adresser à Madame Susanne Bachmann, coordinatrice de projet de la Fondation Stanley Thomas Johnson (031 372 25 95, 2.chance@johnsonstiftung.ch) ou à l'OIAS (031 31 633 78 17, info.arbeitsintegration@be.ch).

Pour toute **question relevant du droit de l'aide sociale**, par exemple concernant les coûts de formation et les dépenses professionnelles, nous vous invitons à vous adresser à la section Aide sociale de l'OIAS (031 633 78 11, info.ais.gsi@be.ch).

Dans l'attente de vos inscriptions que nous espérons nombreuses, nous restons à votre disposition en cas de question et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Meilleures salutations,

Office de l'intégration et de l'action sociale
Division insertion professionnelle

Anne Burian
Responsable de division a.i.

Le projet *2^e chance pour une 1^{re} formation* est mené en collaboration avec :